



**COMMISSION
SCOLAIRE DE LAVAL**

**POLITIQUE D'EMBAUCHE
ET DE PROMOTION**

**Texte officiel adopté par le conseil des commissaires
Lors de sa séance ordinaire du 18 juin 2014
Par la résolution CC 2013-2014 numéro 147**



PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Laval

EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Laval, tenue le 18 juin 2014, à 19 h 36, au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval, à laquelle séance sont présents les commissaires suivants : Robert-André Alexandre, Céline Blanchette, Françoise Charbonneau, Ginette Charland, Céline Clément, Sylvie Émond, Michel Galipeau, Tassia H. Giannakis, Danielle Gratton, Alia Haddad, Raynald Hawkins, Sona Lakhoyan, Suzie Lalonde, Lyne Lapensée, Anne Lemieux, Louise Lortie, Solange Provencher, Lyne Sylvain, ainsi que Denis Comeau, représentant les parents, sous la présidence de Mme LOUISE LORTIE, présidente du conseil des commissaires.

Madame Lise Héroux et Messieurs Jean-Marc Héту et François-Hugues Liberge, commissaires, et Madame Hélène Côté, commissaire-parent, sont absents.

ATTENDU que la Commission scolaire de Laval est un employeur lavallois d'envergure et qu'un nombre important d'engagements et de mouvements de personnel y sont effectués;

ATTENDU la nécessité de déterminer les orientations de la Commission scolaire de Laval en matière d'embauche et de promotion de son personnel;

ATTENDU la résolution CE 2013-2014 numéro 135 adoptant, aux fins de consultation, le projet de *Politique d'embauche et de promotion*;

ATTENDU la consultation sur ledit projet de *Politique d'embauche et de promotion*, menée auprès des conseils d'établissement, du comité de parents, du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, des associations professionnelles et des syndicats de la commission scolaire;

ATTENDU les avis reçus des divers organismes et instances lors de la période de consultation;

ATTENDU la recommandation de la table de travail du conseil des commissaires du 28 mai 2014;

CC 2013-2014
numéro 147
Politique
d'embauche et de
promotion :
- Adoption

Il est proposé par :
Mme CÉLINE CLÉMENT,
commissaire,

et RÉSOLU

QUE le document *Politique d'embauche et de promotion* soit adopté tel qu'il est déposé en annexe sous la cote CC 2013-2014 numéro 147;

QUE cette politique entre en vigueur le jour de son adoption.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Louise Lortie
Présidente

Jean-Pierre Archambault
Secrétaire général

CERTIFIÉ COPIE AUTHENTIQUE
ce vingt-troisième jour du mois de juin
de l'an deux mille quatorze



Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

1- PRÉAMBULE	3
2- BUT DE LA POLITIQUE	4
3- FONDEMENTS	4
4- CHAMP D'APPLICATION.....	4
5- DÉFINITIONS	4
6- OBJECTIFS	6
7- PRINCIPES.....	6
8- RÔLES ET RESPONSABILITÉS	7
9- ENTRÉE EN VIGUEUR	8

1- PRÉAMBULE

La Commission scolaire de Laval reconnaît l'importance des membres de son personnel dans sa progression vers l'atteinte des cibles fixées dans son plan stratégique. La réussite de ses élèves étant sa raison d'être, la Commission scolaire de Laval mise sur l'engagement, le dévouement et la motivation de ses équipes à faire de l'école publique francophone lavalloise un système reconnu pour l'éducation de futurs citoyens responsables et engagés dans la communauté.

Pour y arriver, il importe que tout un chacun mette à profit ses forces afin de créer une véritable intelligence collective. La Commission scolaire de Laval, c'est l'expertise cumulée de tout un groupe d'individus, c'est le partage de connaissances, c'est un effort collectif vers un objectif commun : la réussite des élèves lavallois. Le dynamisme de l'organisation et les résultats qui en découlent illustrent assurément la passion, la détermination et le dévouement de chaque homme et de chaque femme représentant le personnel de l'organisation.

L'efficacité étant le leitmotiv de ses actions, la Commission scolaire de Laval s'assure que ses décisions s'inscrivent dans un processus d'amélioration continue. Les membres du personnel représentent les artisans de la réussite des 45 000 élèves lavallois et par leur dynamisme, leur professionnalisme et leur précieuse collaboration, ils sont les maîtres d'œuvre de l'éducation, ils facilitent la persévérance scolaire et ils veillent à créer un environnement de travail efficace et optimal.

La Commission scolaire de Laval est un employeur lavallois d'envergure, où les défis sont variés et nombreux. Dans un souci d'optimisation des expertises, elle souhaite favoriser les possibilités d'avancement professionnel et la formation continue pour l'ensemble des membres de son personnel. Elle souhaite également recruter les candidats qualifiés les plus compétents qui sauront mettre à profit leurs connaissances, leurs expériences, mais aussi leur passion au service de l'éducation. Elle considère que les valeurs de son plan stratégique doivent être véhiculées et reflétées dans toutes les activités de recrutement de son organisation, mais qu'elles doivent aussi guider l'ensemble des actions posées par le personnel de l'organisation. Œuvrer au sein du système scolaire n'est pas uniquement un choix de carrière, il s'agit d'abord d'une vocation, d'un désir de contribuer au développement du plein potentiel de chaque élève.